

ASSOCIATION GYM'V SAINT-DENIS-DES-MURS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – MERCREDI 29 JUIN 2019
COMPTE-RENDU

Présents :

- Adhérents :

Les membres du bureau actuels : Sandrine Demas, Sandrine Betoulle, Emilie Jabet, Cathy Jourde, Isabelle Coignoux, Nathalie Servaud

Les adhérentes : Rose Marie Servaud et Mylène Rale

- Associations locales et institutions :

Le Maire : Mr Poussin – Marie-Jeanne Boury (adjointe au maire) - Michèle Mondit (adjointe au maire).

Danièle Bapt, conseillère municipale et vice-présidente du comité de Jumelage

Mme Arnaud, présidente de l'association « les Troubadours »

Mme Mauricette MAZIERE (présidente) et Yolande PASQUIER (Trésorière) du CODEP

Excusés :

Les adhérentes : Michèle Mazaud et Mélodie Lefèvre

L'éducatrice sportive : Brigitte Nunes

Remerciements :

- Présents à l'assemblée générale ordinaire : *tour de table (nom, lieu de résidence, qualité, histoire avec l'association)*
- Adhérents : *malgré faible nombre : présence aux cours et investissements dans la vie de l'association (enseignante, aides pour manifestations, élues...)*
- Partenaires : *Nicolas correspondant Populaire Centre*
- Institutions : *Mairie de Saint-Denis-des-Murs pour subvention annuelle et présence, CODEP pour le remplacement d'Isabelle COIGNOUX*

Discours de la présidente :

3eme mandat, (6 ans de Gym'V) au côté des membres du bureau : Cathy, Emilie, Isabelle, Nathalie et Sandrine. Je remercie l'ensemble du bureau pour son investissement pour maintenir l'association malgré parfois le manque de motivation par le faible nombre d'adhérents.

L'association Gym'V St Denis-des-Murs existe depuis 1986, son objet est :

« La pratique de l'éducation physique et de la Gymnastique Volontaire afin de favoriser dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communications ».

Elle est affiliée au CODEP EPGV 87 dont l'objectif général est le bien-être personnel et l'épanouissement en société. Cette affiliation nous apporte un accompagnement (juridique, matériel, informations, conseils, communication), de la formation pour nos enseignants ainsi que certains avantages sociaux, une assurance adaptée à nos activités, le paiement de la redevance SACEM.

Bilan général de la saison 2018-2019 :

Cette saison a été particulière du fait de l'arrêt maladie de notre coach. Nous avons dû annuler notre première ouverture du cours de PILATES du mardi soir et chercher une remplaçante pour la séance du mercredi. Le CODEP nous a aidés dans cette démarche :

- Une première remplaçante Isabelle Chlebowski, mais n'a pas souhaité poursuivre avec nous après un mois de remplacement (elle est plus spécialisée dans le YOGA)
- Une deuxième remplaçante Brigitte NUNES à partir de novembre 2018 qui correspondait mieux à notre Gym. Le bureau a décidé de maintenir la séance du mercredi pour la pérennité de l'association malgré l'impact financier que cela engendre sur la saison. En effet le salaire de Brigitte nous a plus élevé par rapport aux frais kilométriques et au faible taux d'adhésion (sans augmenter le montant de l'adhésion)

D'un commun accord entre l'association et Brigitte nous avons avancé la séance à 20h. Le nombre d'adhésion est encore en baisse à 10 licenciées (contre 15 la saison précédente)

Globalement, une grosse baisse de fréquentation depuis trois saisons : questionnement de l'association : comment faire augmenter le nombre d'adhérents malgré de la publicité interne et externe ?

Pour essayer d'apporter plus d'adhérents et de diversifier les cours, nous proposons la mise en place d'une séance hebdomadaire de Pilates, stretching..le mardi de 18h10 à 19h10 . Pour cela Zabou a réalisé une séance découverte gratuite le 18 juin 2019, et ce fut une réussite nous avons 13 inscrits (et oui deux hommes dont un « revenant » Jean Paul) pour la saison prochaine. Après quelques sondages lors de leur inscription le « type » de Gym et l'horaire à motivé la majorité des personnes nouvellement inscrites.

Avec les péripéties du démarrage de la saison et par manque d'adhérents le bureau a décidé de ne pas faire de manifestation exceptionnelle

Mais avec l'ouverture de la séance de PILATES et le maintien de la séance de GYM le mercredi nous devons impérativement faire une manifestation la saison prochaine afin de pouvoir rémunérer le salaire de la (les) coach (s) pour les deux séances hebdomadaires

Parole donnée à l'assemblée :

Plusieurs personnes ont demandé de décrire la méthode PILATES, ce qu'Isabelle COIGNOUX a expliqué c'est une méthode alliant respiration profonde et exercices physiques.

Une discussion a eu lieu sur l'horaire du mardi soir avec l'association « Les Troubadours ». Cette dernière utilise la salle le mardi après-midi et le soir, normalement réservée à 20h auprès de la Mairie. Mais une entente entre les deux associations à aboutie, « les Troubadours accepte de laisser la salle disponible 1h dans leur répétition.

VOTE DU BILAN A L'UNANIMITE

Il fait apparaître un déficit de 479.16€. Ce bilan est lié au manque d'adhésion et de l'augmentation du salaire. Le bureau l'avait accepté fin octobre 2018 lors de l'embauche de la remplaçante d'Isabelle et de prendre sur la trésorerie. Cette décision avait pour objectif de maintenir en « vie » l'association. Le compte épargne est positif de 1447,29€ et le livret A est à 1082.24€ nous permettant de démarrer la saison prochaine.

ORGANISATION DE LA SAISON PROCHAINE (2019-2020)

ADHESION DE LA SAISON PROCHAINE

Calcul du montant de la cotisation annuelle nécessaire au bon fonctionnement de la saison prochaine :

| DEPENSES | 3 918 € | RECETTES | 3 950 € |
|--|---------|---------------------------|-------------|
| Rémunération enseignantes (2 cours hebdomadaire) | 2 748 € | Subvention mairire | 350 € |
| Affiliation de l'association CODEP (fédération) | 49 € | Adhésions des participant | 3 300 € |
| Licences CODEP (fédération et part CODEP) | 945 € | Recettes estimées Repas | 300 € |
| Location Salle | 76 € | | |
| Frais divers (tenue compte...) | 100 € | | |
| BILAN | | | 32 € |

Ce bilan prévisionnel est réalisé avec l'hypothèse d'un nombre d'adhérents de PILATES du mardi de 15 et à la séance de GYM du mercredi de 15 avec les montants d'adhésion suivants :

| | nombre | tarif |
|------------------------------------|-----------|--------------|
| Nombre d'adhérentes PILATES | 15 | 125 € |
| Nombre d'adhérentes GYM | 15 | 95 € |

Ce tableau montre bien que pour poursuivre la saison prochaine, il est nécessaire de réaliser une manifestation pour apporter un minimum de recette de 300 €.

Il faut bien prendre conscience que pour que l'association continue il est nécessaire de prévoir ces montants, nous avons deux salaires à prévoir par rapport aux années précédentes.

Le montant de l'adhésion est plus élevé car le **PILATES** est une activité **très tendance** et que cette activité est **un privilège** pour une **petite commune**.

Si un adhérent souhaite faire les deux cours nous baissons le tarif à 180 € les deux séances hebdomadaires.

Justificatif du montant de l'adhésion :

| calcul répartition montant adhésion | |
|--|----------------|
| <i>licence (= assurance et Fédération 22,5€ et CODEP 9€)</i> | 31,5 € |
| <i>salaire de la coach</i> | 69,9 € |
| <i>frais association</i> | 7,5 € |
| TOTAL Adhésion calculée | 108,9 € |
| <i>Moyenne adhésion proposée</i> | 110,0 € |

SEANCES PROPOSEES

La séance hebdomadaire de FITNESS/CARDIO reste au mercredi à 20h avec l'éducatrice sportive Brigitte NUNES.

La séance hebdomadaire de PILATES est fixée, comme pour la séance d'essais, le mardi à 18h10 avec l'éducatrice sportive Isabelle COIGNOUX.

La reprise des cours de la saison prochaine est prévue le mardi 10 septembre pour le PILATES et le mercredi 11 septembre pour la GYM

Toutes idées sont la bienvenues pour aider l'association.....

Candidatures :

Cathy, Sandrine. B, Sandrine D, et Nathalie souhaitent le renouvellement de leurs mandats

Zabou étant salariée ne pourra plus être au bureau

Emilie ne renouvelle pas son mandat pour cette saison. Elle reviendra plus tard.

Personne ne se porte candidat.

Cathy, Sandrine. B, Sandrine D, et Nathalie sont élues à l'unanimité,

Une première réunion du bureau aura lieu le mercredi 4 septembre 2019 à 20h00 à la salle des fêtes du Chatenet.

| | | |
|---------------------------------------|--|--|
| <i>PRESIDENTE</i> | Sandrine DEMAS Le Châtenet- 7 rue des Vignes-87400 St Denis- des-Murs Née le 03//05/1981 à Le Puy-en-Velay (43) Ingénieur études | |
| <i>TRESORIERE</i> | Catherine JOURDE 1 rue Abeauzit- 87400 Eybouleuf Née le 20/07/1966 à Le Havre (76) Employée de bureau | |
| <i>TRESORIERE ADJOINTE</i> | Nathalie SERVAUD Taubregeas- 87400 La Geneytouse Née le 22/12/1971 à Limoges (87) Assistante dentaire | |
| <i>SECRETAIRE</i> | Sandrine BETOULLE La Barnique- 87130 Masléon Née le 21/12/1970 à Limoges (87) Assistante maternelle agréée | |